



## **L'INPI en Poitou-Charentes, une proximité nécessaire au conseil aux entreprises**

mercredi 15 juin 2011, par [lpe](#)

Depuis le 3 mai 2010, l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) est présent en région Poitou-Charentes (locaux CRCI Poitou-Charentes) pour accueillir et accompagner les innovateurs dans leurs démarches de protection.

En collaboration avec les partenaires régionaux de l'innovation, l'INPI anime la politique de propriété industrielle régionale par des actions concrètes et ciblées :

- il aide les PME-PMI en leur proposant des outils d'évaluation personnalisés, comme le "pré-diagnostic propriété industrielle,
- il soutient les actions permettant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'innovation et de mise en pratique de la propriété industrielle,
- il mène des opérations de sensibilisation et de formation dans les écoles, les universités, les laboratoires et les centres de recherche,
- il conseille les entreprises dans leurs projets de dépôt de brevet ou de marque.

Une permanence à Cognac (au BNIC) a lieu un jeudi par mois, sur rendez-vous (tél. 05 45 35 60 47).

Toutes les informations : [cliquez ici](#)